

PLAN D'AFFAIRES

LE PLAN D'AFFAIRES 2008

L'administration municipale de Montréal s'est munie d'une vision claire qui lui permet de déployer ses ressources et ses efforts d'une manière optimale. En 2008, avec des grands projets qui se concrétisent et des investissements qui atteignent un niveau historique, plus que jamais Montréal est en action. La Ville de Montréal est bien au fait des aspirations, des attentes et des besoins de ses citoyennes et citoyens. Elle s'engage auprès d'eux à prendre soin de leur ville et à en réaliser le plein potentiel.

La Ville de Montréal est heureuse de présenter aux Montréalaises et aux Montréalais les domaines où elle entend intervenir prioritairement et énergiquement durant la prochaine année.

Rénover et moderniser les infrastructures

La Ville est très consciente de l'urgence de rénover et de moderniser ses infrastructures et elle relève le défi. Celui-ci est de taille : il faut rattraper les retards, mais également préparer l'avenir. Des infrastructures modernes assurent la qualité de vie des citoyens, consolident la compétitivité de la ville et contribuent à son développement. En 2008, la Ville investit comme jamais dans l'entretien et la modernisation de ses infrastructures, de ses installations et de ses équipements.

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2008-2010 prévoit des investissements sans précédent de 3,2 G\$:

En 2008, avec près de 1 G\$, les investissements de la Ville atteindront un niveau historique.

Le plus vaste programme de réhabilitation des infrastructures de l'eau de l'histoire de Montréal

Au printemps 2002, l'administration municipale s'est lancée dans la mise en chantier d'un des plus grands projets de son histoire : une gestion plus efficace et une réhabilitation des infrastructures de l'eau sur le territoire de l'île de Montréal. La Ville s'engageait alors à investir massivement 4 G\$ de plus sur 20 ans, dans :

- le remplacement et la réhabilitation des conduites d'aqueduc et d'égout;
- le contrôle des fuites dans le réseau;
- la mise à niveau et aux normes des usines de production d'eau potable et d'épuration des eaux usées;
- la mise en place d'une gestion en temps réel et de mécanismes de mesure et de régulation pour protéger cette ressource collective.

En 2008, le budget de la Ville pour l'eau sera le plus important de toute l'histoire de Montréal : 322 M\$ de revenus seront consacrés à la gestion de l'eau, et 220 M\$, aux infrastructures, pour un total de **542 M\$** pour cette seule année.

Parmi les grands projets de 2008, signalons :

- le lancement des grands travaux de mise aux normes des usines de production de l'eau potable (MNU);
- la poursuite du programme de renouvellement des conduites secondaires d'aqueduc et d'égout dans les arrondissements;

- le démarrage d'un programme d'installation de 30 000 compteurs d'eau dans les industries, les commerces et les institutions (ICI) d'ici à 5 ans, ce qui inclut le remplacement de 7 000 compteurs déjà existants.

Remettre en état les rues et les infrastructures routières

Depuis 2002, les investissements en matière d'infrastructures routières n'ont cessé de progresser de manière importante. Il demeure que Montréal devra investir près de 4G\$ au cours des 10 prochaines années dans la réhabilitation de son réseau routier local et artériel, lequel ne compte pas moins de 5 600 kilomètres.

Montréal s'était donné comme objectif d'investir 500 M\$ entre 2006 et 2009 pour la réhabilitation du réseau routier local et artériel. Au rythme actuel des investissements, cet objectif sera largement dépassé.

Le Programme triennal d'immobilisations 2008-2010 prévoit des investissements de près de **920 M\$** pour la réhabilitation et le développement des infrastructures de voirie.

En 2008, **280 M\$** seront consacrés à la voirie pour des investissements qui visent notamment à :

- reconstruire et réaménager des artères principales et des rues locales;
- reconstruire et réparer des trottoirs;
- remettre à neuf des viaducs, des ponts et des tunnels.

Soulignons que les travaux de modernisation de la rue Notre-Dame dans le secteur Souigny vont débiter en 2008. La Ville y consacrera 107 M\$ entre 2008-2010, dont près de 24 M\$ en 2008.

Prendre soin des familles et assurer leur sécurité

La Ville travaille sans relâche pour offrir à ses citoyens de tous âges un milieu de vie de qualité. Avec des mesures ciblées, elle souhaite répondre aux besoins des familles qui résident déjà à Montréal, y attirer de nouvelles familles et même inverser le flot migratoire vers la banlieue qu'elle a connu au cours des dernières années. En cette matière, Montréal est active, voire proactive. Elle intensifiera ses actions dans trois domaines touchant particulièrement les jeunes familles : l'habitation, la sécurité publique et les sports et loisirs.

Proposer aux familles une offre résidentielle de qualité pour tous les budgets

Montréal multiplie depuis plusieurs années la construction de projets résidentiels adaptés aux besoins et aux moyens des familles. Pensons notamment aux projets suivants :

- Benny Farm;
- le projet du secteur Bois-Franc, dans l'arrondissement de Saint-Laurent;
- le projet de conversion de l'ancienne Biscuiterie Viau.

Plusieurs autres projets d'envergure sont actuellement en phase de planification, tels le projet du site Contrecoeur, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le projet Marc-Aurèle-Fortin, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, le projet des anciens ateliers municipaux de Rosemont, dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie, et celui du secteur Pierrefonds Ouest, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

De plus, consciente des besoins et des défis des jeunes familles montréalaises, la Ville a mis en place, au fil des années, plusieurs programmes destinés à soutenir les acquéreurs d'une propriété comme le programme d'accèsion à la propriété ou le programme *Accès Condos*.

En lançant l'*Opération 15 000 logements* en 2005, la Ville s'est engagée à ajouter, d'ici à 2009, 5 000 logements sociaux et communautaires et 10 000 logements abordables au parc immobilier de Montréal. Cet engagement est respecté, comme le démontrent les résultats obtenus.

En 2008, troisième année de l'*Opération 15 000 logements*, la Ville atteindra 75 % des cibles cumulatives, soit 3 750 logements sociaux et communautaires et 7 500 interventions en matière de logements abordables.

Exprimé en unités de logements, l'objectif de 2008 représente :

- 1 250 logements sociaux et communautaires en voie de réalisation;
- 2 530 interventions pour le logement privé abordable, soit :
 - 550 interventions pour de nouveaux logements abordables ou mis en chantier sur des terrains municipaux;
 - 750 interventions pour l'accèsion à la propriété, dont 25 % pour les familles;
 - 1 230 interventions pour des rénovations.

Le Programme triennal d'immobilisations 2008-2010, pour sa part, prévoit des investissements de 15 M\$ pour les infrastructures associées aux nouveaux logements sociaux et communautaires.

Assurer la salubrité des logements

En juin 2007, Montréal a lancé un programme de lutte à l'insalubrité des logements doté d'un budget triennal de 3 M\$. L'objectif est de constituer une équipe spécialisée pour appuyer le travail déjà accompli par les arrondissements. Cette équipe réalisera 10 000 inspections supplémentaires sur une période de 36 mois, cette période débutant en juin 2007.

Par ces actions, Montréal entend cibler les propriétaires d'immeubles reconnus comme présentant des problèmes de salubrité afin de les amener à corriger la situation de manière durable. La Ville est plus déterminée que jamais et entend poursuivre les propriétaires récalcitrants. Dans les cas extrêmes, elle pourra utiliser les pouvoirs que la loi lui confère afin de faire exécuter elle-même les travaux et de s'en faire rembourser les frais par le propriétaire concerné.

Accroître la sécurité dans les rues et le métro

En tenant compte du contexte local et international, Montréal met tout en œuvre pour améliorer, de façon continue, la sécurité sur son territoire. En 2008, Montréal intensifiera ses interventions dans les domaines suivants :

Sécurité dans le métro

L'an 2007 a marqué le début du déploiement de policiers du Service de police de Montréal dans le métro. Plusieurs agents de sécurité à l'emploi de la STM ont reçu une formation qui leur a permis de rejoindre les rangs du SPVM.

En 2008, près de 11 M\$ seront consacrés à la prise en charge complète de la sécurité dans le métro par le Service de police de Montréal.

Renforcer la lutte contre les gangs de rue

La lutte contre les gangs de rue nécessite le déploiement de ressources spécifiques en termes d'intervention policière et d'actions communautaires préventives.

En 2008, tout comme en 2007, la Ville consacrera une somme additionnelle de 2,5 M\$ à ce dossier.

Sécurité routière

La Ville a mis beaucoup d'accent sur la sécurité routière au cours des dernières années. Ces efforts commencent à porter des fruits. Ainsi, en 2007, on enregistrait déjà une nette diminution, sur le territoire de l'île de Montréal, des collisions entraînant des décès ou des blessures graves.

Cette année, la Ville va encore plus loin. Le plan visant à accroître la sécurité routière comporte d'abord un volet préventif. Ce volet comprend notamment les mesures suivantes :

- une réduction de la vitesse maximale permise dans les quartiers résidentiels;
- le réaménagement des carrefours jugés dangereux, l'amélioration du marquage des traverses piétonnes ainsi qu'une plus grande attention pour diminuer les risques d'accidents impliquant automobilistes, piétons et cyclistes;
- l'amélioration des systèmes d'éclairage qui contribuera à améliorer la visibilité sur les artères principales et les rues locales;
- la mise aux normes des feux de signalisation du système routier montréalais, notamment par l'ajout de feux à décompte numérique, ce qui facilitera la traversée des piétons et augmentera la sécurité des citoyens aux intersections.

Au Programme triennal d'immobilisations 2008-2010 sont inscrits 67,5 M\$ pour la sécurisation de structures routières et 31,8 M\$ pour l'éclairage et la signalisation.

Par ailleurs, un plan de sécurité routière ne peut se réaliser sans un meilleur contrôle du respect de la réglementation.

En 2008, le SPVM entend cibler le comportement des conducteurs de véhicules routiers, notamment en matière de vitesse excessive, surtout dans les zones résidentielles. L'utilisation des panneaux indicateurs de vitesse sera intensifiée. Les piétons seront ciblés également pour les inciter à mieux respecter les règles de la circulation routière. En plus de multiplier ses interventions sur le terrain, le service lancera des campagnes d'information sur les incivilités piétonnières.

Sécuriser et moderniser les installations sportives et récréatives

Les efforts de la Ville en matière d'installations sportives et récréatives portent sur deux axes : d'une part, rendre les installations existantes fonctionnelles, adéquates sur le plan environnemental et plus sécuritaires pour les usagers; d'autre part, en développer de nouvelles pour répondre aux besoins des citoyennes et des citoyens et améliorer l'offre de service.

Entre autres interventions, en 2008 :

- 8,7 M\$ seront consacrés à la mise aux normes, à l'amélioration de la qualité de l'air et à la modernisation de piscines et d'arénas;
- 2,2 M\$ seront affectés à la réfection des bassins du Complexe sportif Claude-Robillard;
- 2,5 M\$ sont prévus à titre de contribution de la Ville pour la construction du TAZ, le seul centre à but non lucratif du genre, dédié principalement à des activités sportives pour la jeunesse.

En 2008, les arrondissements investiront près de 25 M\$ pour les seuls travaux d'aménagement, de réfection, de remplacement et d'acquisition d'équipements pour leurs terrains de sport et leurs aires de jeux.

Au chapitre des Muséums nature de Montréal, signalons que la Ville a réservé 9 M\$ à son PTI 2008-2010 pour la construction d'un tout nouveau planétarium, dans le Carré Maisonneuve (Parc Olympique - Jardin botanique - Stade Saputo)

Faire rayonner la culture et le patrimoine

Montréal, métropole culturelle – le Quartier des spectacles

En 2007 a été lancée une vision audacieuse pour le secteur Place-des-Arts du Quartier des spectacles. Ce projet va transformer ce secteur du centre-ville de façon remarquable et permettre de confirmer le statut de Montréal comme métropole culturelle d'avant-garde et ville de festivals de renommée mondiale.

Le coût de réalisation de ce projet est évalué à 120 M\$, un investissement qui sera financé à parts égales par Montréal, Québec et Ottawa, en vertu d'un engagement annoncé lors du *Rendez vous 2007 – Montréal métropole culturelle*.

Les travaux de construction de la première phase, soit l'aménagement de la place du Quartier des spectacles, débiteront à la fin de l'été 2008, et seront complétés en juin 2009, soit avant le début de la saison des festivals.

La Ville compte aussi soutenir financièrement la poursuite de la mise en lumière du Quartier des spectacles, sous la responsabilité du Partenariat du quartier des spectacles.

Soulignons d'ailleurs que le Plan lumière s'est récemment mérité le prestigieux *Energy and Environmental Design Award of Excellence*, à l'occasion de l'*International Illumination Design Awards 2007*.

Le Programme triennal d'immobilisations 2008-2010 prévoit des investissements totaux de 72,6 M\$, toutes phases confondues, pour le Quartier des spectacles.

Amélioration du réseau de bibliothèques

L'accès à la culture passe, entre autres, par l'accès à un bon réseau de bibliothèques publiques. La Ville compte actuellement 44 bibliothèques, lesquelles hébergent quelque 3,2 millions de livres. Cela demeure insuffisant. De concert avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ), Montréal s'emploie à améliorer son réseau de bibliothèques pour mieux desservir l'ensemble de sa population, et particulièrement les familles.

En 2007, la Ville a procédé :

- à l'injection de 1,4 M\$ pour amener le nombre minimum d'heures d'ouverture hebdomadaires, par bibliothèque, à 53;
- au déménagement de la bibliothèque Notre-Dame (arrondissement du Sud-Ouest). Ce projet a bénéficié d'un partenariat avec la Fondation Lucie et André Chagnon. Construite en 2007, cette bibliothèque familiale ouvrira ses portes au début de 2008;
- à l'aménagement de la bibliothèque Père-Ambroise (arrondissement de Ville-Marie). Les travaux, débutés en 2007, seront terminés en 2008. L'ouverture est prévue en juin 2008.

Lors du *Rendez-vous 2007 – Montréal métropole culturelle*, la Ville et le gouvernement du Québec ont annoncé un programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques publiques. Ce programme financé par la Ville et le MCCCCFQ permettra de rattraper le retard qu'accuse Montréal, comparativement aux villes canadiennes de 500 000 habitants et plus, en ce qui touche le nombre de bibliothèques et de documents par personne. Le plan de consolidation s'étend sur 10 ans et permettra d'injecter 125 M\$ dans le réseau des bibliothèques de Montréal.

- au cours des trois prochaines années, le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal investiront, grâce à l'entente MCCCCFQ-Ville, 37,5 M\$ dans le réseau montréalais de bibliothèques. La part de Montréal s'élèvera à 22,5 M\$.

En 2008, la Ville consacrera 5 M\$ à quatre projets :

- agrandissement de la bibliothèque de Pierrefonds;
- début de la construction de trois nouvelles bibliothèques dans autant d'arrondissements.

Enfin, pour l'année 2008, un nouveau montant de 1,4 M\$ sera versé par l'Administration pour améliorer le niveau de service dans les bibliothèques.

Soutien au Conseil des arts de Montréal

Le Conseil des arts de Montréal est un partenaire essentiel au développement et au rayonnement de Montréal comme métropole culturelle.

En 2008, la Ville investira 10,2 M\$ dans le Conseil des arts. Cette contribution est en hausse de 200 000 \$. Il est prévu que l'indexation de la contribution de Montréal se poursuive au cours des prochaines années. Sur une période de cinq ans, le Conseil des arts de Montréal aura reçu au total 3,5 M\$ de plus pour soutenir la culture.

Protection du patrimoine

Places publiques, parcs urbains, édifices patrimoniaux, art urbain, voilà autant de témoins de notre histoire. Montréal est déterminée à les protéger, car en plus de leur valeur historique, ce sont des lieux de rencontre et de loisirs, d'importants attraits touristiques et, surtout, les repères de notre identité collective.

L'entente Ville de Montréal – ministère des Communications, de la Culture et de la Condition féminine du Québec a été reconduite pour une nouvelle période de trois ans (2008-2011). L'entente est de 140 M\$, soit 50 M\$ de plus que la dernière entente (2005-2008). De ce montant, 52 M\$ seront consacrés à la mise en valeur du patrimoine.

En 2008, quatre projets¹ sont à signaler.

- l'aménagement du domaine public dans le Vieux-Montréal. Près de 7 M\$ seront consacrés à :
 - la restauration de la place d'Armes;
 - la restauration des rues Saint-Sulpice, Côte de la Place-d'Armes et du Parc du Champ-de-Mars;
 - la réfection des rues Saint-Paul et Notre Dame;

¹ Plusieurs de ces projets sont subventionnés à 50 % par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'entente sur le développement culturel.

- l'aménagement de la rue de la Commune et de la promenade de la Commune;
 - l'implantation d'un système de guidage dynamique pour orienter les automobilistes vers les stationnements desservant le Vieux-Port et le Vieux -Montréal.
- la mise en valeur des bâtiments patrimoniaux qui sont la propriété de la Ville : 9,8 M\$ seront consacrés à la restauration de bâtiments qui font partie du patrimoine bâti appartenant à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais. Entre autres édifices qui feront l'objet de travaux, mentionnons :
- le fort de l'île Sainte-Hélène;
 - le marché Bonsecours;
 - le marché Maisonneuve;
 - les maisons Brunet et Richer au parc-nature du Cap Saint-Jacques.
- le réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada. Pour reconnaître l'importance de ces lieux dans l'histoire de Montréal et la valeur patrimoniale des bâtiments qui les bordent, ce secteur sera déclaré site historique. À terme, ce projet aura nécessité des investissements de l'ordre de 23 M\$.

En 2008, La Ville y consacrera 2,6 M\$.

- le territoire de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, situé hors du parc du Mont-Royal, fera l'objet d'investissements de plus de 11 M\$, pour les années 2008-2010, dans la réalisation de travaux tels que :
- la rénovation de la station de pompage McTavish;
 - la finalisation des travaux du chemin Queen-Mary;
 - le parachèvement des aménagements du carrefour du Parc-des Pins.

Plan lumière dans le Vieux-Montréal

La mise en valeur du patrimoine bâti du Vieux-Montréal par un éclairage architectural se poursuivra en 2008. Cette action valorise ce secteur historique et renforce son attrait touristique.

En 2008 :

- dans le cadre de l'entente sur le développement culturel, la Ville et le MCCCCFQ investiront 1,4 M\$ dans la mise en lumière de la rue McGill.

Le Programme triennal d'immobilisations 2008-2010 prévoit des investissements de 3 M\$ à ce chapitre.

Montréal affiche un parti pris sans équivoque pour les transports collectifs et actifs

Le Plan de transport déposé en 2007 constitue la pierre d'assise du développement du transport collectif et actif sur l'île de Montréal. Acclamé unanimement pour son audace, ce plan a été élaboré en tenant compte des grands projets structurants et dans une perspective de développement durable. Ce plan, qui littéralement réinvente Montréal, a, entre autres objectifs, celui d'améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens. Il favorise l'exercice physique et contribue aux efforts de réduction des gaz à effet de serre.

Montréal, ville de transport en commun

La Ville injecte plus de **100 M\$** supplémentaires en 2007 et 2008 dans le transport en commun. Cet apport sans précédent se décline de la façon suivante :

- 50 M\$ pour le financement de la part municipale des projets d'infrastructures réalisés dans le cadre de la Société de financement des infrastructures locales (SOFIL) :
 - D'ici à 2010, la contribution de la Ville atteindra 67 M\$. À cette contribution s'ajoutent celles des gouvernements supérieurs. Au total, en 2010, les investissements se chiffreront à 433 M\$;
- 23,7 M\$ d'augmentation à la contribution de base à la STM. En additionnant la portion SOFIL de 2008, la contribution annuelle à la STM s'élève à 310 M\$;
- 29 M\$ pour absorber les déficits courus de la STM.

Montréal, ville de vélo

Pour favoriser le transport actif, la Ville va doubler, d'ici aux sept prochaines années, son réseau de pistes cyclables. Cela représente l'ajout de 400 nouveaux kilomètres.

2007 : 9,3 M\$ ont été consacrés au prolongement du réseau de pistes cyclables, notamment à la piste du boulevard De Maisonneuve.

2008 : 10,3 M\$ sont prévus pour construire 60 kilomètres supplémentaires de pistes cyclables.

Le Programme triennal d'immobilisations 2008-2010 prévoit des investissements de 33,3 M\$ pour les pistes cyclables.

D'autres projets reliés au Plan de transport sont considérés comme prioritaires par la Ville :

- la voie réservée sur le boulevard Pie-IX (service rapide par autobus en site propre), SRB. Les études d'avant-projet, conduites par l'AMT, seront achevées au printemps 2008;
- le tramway du centre-ville :
- le réseau initial se déploiera au centre-ville en formant une boucle de 6 km reliant le centre des affaires, le Havre de Montréal, le Vieux-Montréal, le nouveau CHUM, l'UQÀM, le Quartier des spectacles et le Quartier international. S'ajouteront par la suite la ligne de l'avenue du Parc et celle de Côte-des-Neiges;

En 2008, la Ville amorcera le processus de mise en œuvre et lancera les études du réseau initial (1,5 M\$).

- l'établissement d'un lien ferroviaire entre le centre-ville et l'aéroport Montréal-Trudeau. En 2008, 1 M\$ sera consacré aux études de faisabilité et d'avant-projet du lien ferroviaire.

Réaliser le Montréal de demain

Imaginer – Réaliser Montréal 2025 est ce plan de match qui nous projette dans l'avenir. Il présente une métropole concurrentielle et prospère, dont le développement culturel, économique, environnemental et social est reconnu internationalement. Cette perspective repose, entre autres, sur la réalisation de projets structurants, dont fait partie le Quartier des spectacles, et sur des actions de soutien au développement économique.

L'année 2008 marque le début des travaux liés à ces grands projets.

Transformer l'autoroute Bonaventure en un accès moderne à la ville

Projet au potentiel immobilier prometteur, le dossier du Havre se déclinera en plusieurs phases. Phase 1 : d'ici à 2009, l'autoroute Bonaventure, entre les rues Brennan et Saint-Jacques, sera remplacée par une artère urbaine dont les chaussées se situeront de part et d'autre d'un îlot central tantôt construit, tantôt paysagé. La transformation de ce tronçon libérera des terrains appartenant à la Ville et laissera place à un boulevard urbain au design moderne et audacieux.

Le projet prévoit également, dans des phases ultérieures, la mise en service d'un tramway et l'aménagement d'un parc linéaire entre les ponts Champlain et Victoria.

S'inscrivant dans le cadre de la démarche de planification entamée avec l'ensemble des partenaires, la Société du Havre de Montréal (SHM) déposera, au cours de l'automne 2008, les résultats des différents mandats réalisés au cours de la phase de l'avant-projet détaillé.

- les premiers travaux préparatoires sont en cours depuis le 1^{er} octobre 2007. Ces travaux consistent en :
 - des fouilles archéologiques;
 - des tests et des sondages d'évaluation de la qualité des sols, en vue de valider l'importance des niveaux de contamination.
- les études de l'avant-projet détaillé permettront de préciser le plan d'aménagement du secteur.

D'ici au 31 décembre 2008, près de 7 M\$ seront consacrés à l'avant-projet détaillé de la première phase du réaménagement de l'autoroute Bonaventure.

Au total, la phase 1 représente des investissements de l'ordre de 71 M\$, excluant toutefois la reconstruction des infrastructures souterraines, tels les services d'aqueduc et d'égout, et aussi la canalisation pour le gaz, le câblage électrique et téléphonique, etc.

Le réaménagement de l'autoroute Bonaventure emmènera dans son sillage des investissements immobiliers de plus de **800 M\$** pour l'ensemble du secteur et attirera des investisseurs, tant publics que privés, qui y verront des occasions d'affaires intéressantes :

- **550 M\$** dans le faubourg des Récollets;
- **284 M\$** sur les terrains appartenant à la Ville de Montréal.

Accompagner et soutenir le développement des universités

L'administration municipale a comme priorité de renforcer la position de Montréal en tant que ville de savoir et, ainsi, souhaite accompagner les universités montréalaises dans leurs projets de développement.

Le projet du campus d'Outremont est un projet majeur de 275 000 m², lequel, une fois complété, renforcera le rôle de Montréal comme ville de savoir. L'Université de Montréal, avec l'appui des gouvernements supérieurs, déterminera son échéancier et ses priorités de développement.

La Ville sera à ses côtés pour appuyer, le cas échéant, la réalisation des infrastructures requises pour ce développement. Concrètement, la Ville a prévu, pour la période 2008-2010, des investissements de 79 M\$ à cette fin.

De plus, pour cette même période, 18 M\$ sont prévus pour des aménagements dans le secteur de l'Université Concordia, en lien avec les projets de cette autre institution montréalaise.

Appuyer le gouvernement dans le développement des deux grands centres hospitaliers universitaires

Le gouvernement du Québec est responsable des projets de développement du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et du Centre universitaire de santé McGill (CUSM). En 2008, la Ville poursuivra sa collaboration avec le gouvernement du Québec, au rythme qu'il détermine.

En 2007, la Ville et le CUSM ont signé une convention relativement à la réalisation, au partage des coûts et à la gestion d'un ensemble de travaux publics municipaux rendus nécessaires par l'implantation du CHUM sur le site de l'ancienne cour de triage Glen.

En 2008, auront lieu, entre autres activités :

- l'entrée en vigueur du règlement d'emprunt;
- le début des travaux d'infrastructures municipales au pourtour du site Glen du CUSM.

Les travaux publics municipaux autour du site Glen sont prévus au Programme triennal d'immobilisations 2008-2010 et représentent un investissement de 32 M\$.

Pour l'année 2008, les investissements prévus s'élèvent à 13,6 M\$.

Programmes *réussir@montréal*

PR@M-Commerce

Le *PR@M-Commerce* disposera d'un budget de près de 12 M\$ sur quatre ans pour encourager les commerçants et les propriétaires d'immeubles commerciaux à investir dans la rénovation des immeubles, afin d'assurer la revitalisation des artères commerciales traditionnelles. Il comprend plusieurs volets, dont l'accompagnement de regroupements de commerçants, la réalisation de diagnostics, d'analyses et de plans directeurs, l'aide financière pour le design d'aménagement et la rénovation des bâtiments commerciaux.

La sélection des artères commerciales admissibles au *PR@M-Commerce* sera établie en fonction de critères incluant, notamment, la capacité des regroupements d'affaires à soutenir la réalisation des projets de développement économique local. Jusqu'en 2009, 17 artères seront sélectionnées.

PR@M-Industrie

Le *PR@M-Industrie* est un nouveau programme de subvention destiné aux propriétaires de bâtiments industriels. La subvention principale consiste à verser au propriétaire du bâtiment industriel un montant égal à 100 % de l'augmentation de la taxe foncière générale liée à la hausse de la valeur foncière découlant de la construction, de la reconversion ou de l'agrandissement d'un bâtiment industriel. Pour la quatrième année, la subvention sera de 80 % et, pour la cinquième année, de 60 %. Une bonification des taux à 100 % pour les deux dernières années est prévue dans certains cas.

En vigueur depuis novembre 2007, ce programme a été mis sur pied afin d'accélérer l'investissement immobilier industriel, de maintenir une structure économique diversifiée et de valoriser le cadre bâti industriel. La Ville estime qu'elle remboursera près de 48 M\$ sur 10 ans aux propriétaires de bâtiments industriels.

Protéger l'environnement et embellir la ville

La beauté d'une ville est un des facteurs importants qui contribuent à l'attraction de visiteurs et de nouveaux résidents et à la rétention des personnes qui y habitent déjà. Fidèle à son engagement maintes fois répété, Montréal entend saisir toutes les occasions qui se présenteront pour offrir aux Montréalaises et Montréalais un milieu de vie de grande qualité et un environnement sain. Montréal souhaite devenir une référence en matière de développement durable.

En 2008, Montréal intensifiera ses actions dans les secteurs suivants.

Gestion des matières résiduelles

Le Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal (PDGMR) a pour objet de mettre en œuvre les mesures du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la CMM. Le tout doit être planifié conformément à la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008. Le Plan directeur doit faire l'objet d'une adoption au début de l'année 2008.

Parmi les nouvelles mesures à mettre en œuvre selon le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles, deux sont prévues au budget de 2008 :

- la collecte et le traitement des résidus verts;
- le projet *Urgence Ozone*.

La Ville y consacrerait un montant de 6,3 M\$.

La part du Programme triennal d'immobilisations 2008-2010 reliée au PDGMR (incluant les écocentres) a été établie à 8,5 M\$, dont 2,4 M\$ en 2008.

L'implantation de nouveaux écocentres

Les écocentres constituent un aspect important du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles. En 2008, la Ville va poursuivre son programme d'implantation d'écocentres sur le territoire de l'île de Montréal. À terme, 14 écocentres desserviront l'ensemble du territoire.

En 2008 :

- la construction d'un nouvel écocentre débutera dans l'arrondissement de LaSalle. Il s'ajoutera aux six écocentres qui sont en activité sur le territoire de la Ville. Cet ajout représente un investissement de 1,4 M\$;
- les étapes préliminaires à l'implantation d'un écocentre sur le territoire de l'arrondissement de Saint-Laurent seront également effectuées.

L'amélioration de la propreté

La propreté des lieux publics est la première chose que remarquent les visiteurs et une condition *sine qua non* du bien-être des résidents. Le constat ayant été fait qu'un effort particulier doit être entrepris à cet égard, la Ville a promptement relevé le défi.

En 2008, Montréal maintient le budget annuel dédié à la propreté à quelque 66 M\$, comme elle l'a fait en 2007.

Cet argent alimentera les budgets de propreté des arrondissements, leur permettant, entre autres, de financer des opérations spécifiques telles que :

- le retour des brigades de propreté sur les grandes artères (2 M\$);
- les programmes d'enlèvement de graffitis sur le domaine privé (1 M\$);
- l'acquisition de mobilier urbain et l'adoption de mesures d'embellissement (250 000 \$).

Cette somme permettra également aux arrondissements d'améliorer leur performance en augmentant, selon leurs besoins respectifs :

- le nombre d'inspecteurs;
- la fréquence de certaines opérations, tel le balayage de rue;
- le nombre d'équipes de propreté.

L'aménagement des grands parcs et le verdissement de la ville

L'aménagement de nos grands parcs date de plusieurs décennies, et un effort soutenu est nécessaire pour protéger et mettre en valeur cet important patrimoine vert. En 2008, un montant net d'investissement de 9,6 M\$ lui sera consacré. À titre d'exemple, mentionnons les projets suivants :

- promenade Bellerive (phase 2 de la stabilisation des berges);
- parc Maisonneuve (phase 2 de la réfection des sentiers);
- parc Jarry (réaménagement, incluant l'aire de jeux).

Par ailleurs, d'importants travaux seront réalisés au parc du Mont-Royal. Des investissements de plus de 7,7 M\$ y seront consacrés au cours des trois prochaines années (2008-2010). Mentionnons, entre autres :

- les travaux de réaménagement de l'entrée Peel;
- la finalisation des travaux de restauration de la croix du mont Royal;
- la finalisation des travaux de réfection du monument Georges-Étienne-Cartier;
- le réaménagement de l'aire de jeux et de l'aire de pique-nique;
- les travaux de réfection du belvédère Camillien-Houde;
- l'aménagement de tronçons du chemin de ceinture, soit celui à l'extrémité ouest du parc et celui adjacent au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, le long du chemin de la Côte-des-Neiges.

Le Programme triennal d'immobilisations 2008-2010 prévoit des investissements totaux de 30 M\$ pour les grands parcs, dont 8 M\$ pour le parc Jean-Drapeau.

Par ailleurs, la Ville maintient le cap en matière de verdissement et entend planter 5 500 arbres en 2008.

Protection des milieux naturels

En 2008, un montant net d'investissement de 12 M\$ sera consacré aux milieux naturels afin de :

- finaliser des ententes de protection dans divers écoterritoires pour augmenter le nombre d'hectares protégés;
- protéger et mettre en valeur des milieux naturels riverains écologiques, des corridors fauniques et floristiques en rive ainsi que dans des parcs locaux;
- collaborer à la modification du schéma d'aménagement en vue d'intégrer la Politique des rives, du littoral et des plaines inondables du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), produire la carte des lieux d'application (cours d'eau, lacs, etc.) et participer à la validation de cette carte auprès du MDDEP et des arrondissements concernés.

Lutte contre les gaz à effet de serre

La Ville poursuit son objectif de réduction des gaz à effet de serre. Parmi les mesures prises par la Ville, mentionnons :

- le remplacement, d'ici à 2011, de 500 automobiles par des véhicules écoénergétiques et de 106 camionnettes à moteur à essence de 6 cylindres par des 4 cylindres;
- la transformation, au cours des prochaines années, des installations des Muséums nature de Montréal afin d'y réduire la consommation énergétique – la Ville y consacra 8 M\$;
- en 2008, la Ville et la STM approvisionneront leurs véhicules avec du biodiesel plutôt qu'avec du diesel régulier.

Rapprocher la Ville de tous les citoyens

La prestation de services aux citoyens est la raison d'être d'une administration municipale. L'amélioration de ses services, en tenant compte de la nouvelle réalité de vie de la population et en faisant davantage appel aux nouvelles technologies, est pour la Ville un objectif récurrent.

Montréal est une des villes les plus sécuritaires du monde. La raison en est que la sécurité de la population montréalaise et de nos visiteurs est au cœur des préoccupations de la Ville.

En 2008, Montréal mettra l'accent sur les priorités suivantes :

Amélioration de l'accessibilité aux services de la Ville

Avec le lancement du service 311 à partir de décembre 2007, il sera désormais plus simple et rapide pour les citoyens de contacter l'administration municipale pour obtenir une information, des réponses à leurs questions ou adresser des demandes aux différents services municipaux. Ils profiteront alors d'un horaire de services prolongé, 365 jours par année, soit :

- de 8 h 30 à 20 h 30 du lundi au vendredi;
- de 9 h à 17 h les samedis, les dimanches et les jours fériés.

Les citoyens pourront, de plus, signaler un problème nécessitant une intervention rapide des Travaux publics ou du Service d'entretien (bris, pannes, etc.) en composant le 311, 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

La Ville poursuivra également l'amélioration de son site Internet pour faciliter l'accès du public à l'information et permettre aux contribuables d'effectuer davantage de transactions en ligne.

En 2008 :

- 2,5 M\$ seront consacrés au volet centre d'appels;
- 1,8 M\$ sera consacré au volet Internet-intranet.

Premiers répondants

Le service des premiers répondants permet aux pompiers de répondre rapidement à certains appels d'urgence de nature médicale, contribuant ainsi à sauver plus de vies. En 2007, la phase 1 du projet de déploiement du service de premiers répondants sur l'île de Montréal a permis son implantation dans 19 casernes.

En 2008, pour la phase 2, le service de premiers répondants sera implanté dans 18 casernes; 9,1 M\$ seront consacrés aux opérations, ce montant représentant une augmentation annuelle de 2,3 M\$ au budget de fonctionnement.

Le Programme triennal d'immobilisations 2008-2010 prévoit des investissements de 6 M\$ pour l'implantation du service de premiers répondants, dont 2 M\$ pour l'année 2008.

En 2009, la troisième et dernière phase du déploiement du service de premiers répondants prévoit une implantation dans 21 casernes.

Plan d'accessibilité universelle

En 2008, la Ville poursuivra son programme d'accessibilité physique aux bâtiments et installations. Rappelons qu'il s'agit là de l'un des quatre axes du Plan d'action en accessibilité universelle.

Au Programme triennal d'immobilisations 2008-2010, 3,1 M\$ sont prévus pour l'accessibilité physique aux bâtiments et installations.

Offrir une administration encore plus performante

Les projets mis de l'avant par l'administration municipale sont à la hauteur des ambitions qu'est en droit d'avoir une métropole économique et culturelle de la stature de Montréal. Le défi consiste à réaliser ces aspirations, essentielles à la croissance de la Ville et au mieux-être de ses citoyens, sans augmenter le fardeau fiscal des contribuables. Ce défi, l'administration municipale l'a relevé de façon constante au cours des dernières années, et elle persiste en 2008. Il demeure que le financement des activités et du développement de Montréal impose de plus en plus de contraintes aux administrateurs municipaux. Au premier chef, l'administration municipale a décidé que la Ville devait faire les premiers efforts et développer une approche de gestion plus efficace et plus rigoureuse.

Pour ce faire, elle a adopté une série de mesures.

Un processus de révision des activités, des services, des opérations et des programmes (RASOP) a été lancé en mai 2006. Le but :

- recentrer l'appareil administratif sur la mission et les priorités de la Ville;

- augmenter la performance organisationnelle;
- dégager des marges de manœuvre financières par un solide contrôle des dépenses.

En 2006, la Ville s'est engagée à réaliser des économies récurrentes de l'ordre de 300 M\$ par année dès 2009. Les résultats suivent les prévisions :

- en 2007, des économies de 100 M\$ seront réalisées;
- en 2008, s'ajoutera une autre tranche d'économies récurrentes de 100 M\$, pour un total année de 200 M\$;
- au terme de la période 2007-2009, la réduction des dépenses annuelles aura atteint l'objectif de 300 M\$.

La Ville a établi un plan d'attrition de ses effectifs, prévoyant l'abolition de 1 000 postes années. En 2008, il est prévu d'en retrancher 408 postes.

L'utilisation de fonds dédiés pour financer les investissements en matière d'infrastructures donne à la Ville une assise financière solide et permet d'envisager l'avenir de façon plus sereine.

Le Fonds de l'eau

Afin de réaliser ce projet, l'administration municipale a décidé d'imposer à l'échelle de l'île, à partir de 2004, une contribution additionnelle de 25 M\$ qui est consacrée à l'amélioration du service de l'eau. Cette contribution augmente de 20 M\$ chaque année et atteindra 205 M\$ en 2013. En 2008, cette contribution s'élèvera à 105 M\$. Le Fonds de l'eau est l'outil de base que l'Administration privilégie pour sa stratégie financière destinée à réaliser le plan de réhabilitation des infrastructures de l'eau. En procédant ainsi, elle stabilise à long terme les ressources financières consacrées à l'eau.

Le Fonds de la voirie

En 2006, la Ville a créé un fonds réservé à la réfection des infrastructures routières. Ce fonds devrait couvrir l'ensemble des dépenses et revenus rattachés aux activités liées à la voirie, à la circulation et aux pistes cyclables. Les Montréalais y contribuent à hauteur de 20 M\$ par année.

Nonobstant des investissements records dans les infrastructures et dans les transports collectifs et actifs, et une augmentation notable de la qualité des services aux citoyens, la Ville a réussi à exercer un contrôle serré de la dette publique. Ainsi, elle ne taxe pas l'avenir des générations futures.

Cette gestion efficace et responsable profite fortement aux Montréalaises et Montréalais. Entre autres résultats positifs, la cote de crédit de Montréal a été maintenue au niveau Aa2. C'est la meilleure cote de crédit de l'histoire de la Ville.

Mais tous ces efforts s'avèrent insuffisants à combler les besoins de financement de la métropole. Consciente qu'on ne peut demander aux Montréalaises et Montréalais de contribuer davantage, l'administration municipale poursuivra les discussions avec les ordres de gouvernement supérieurs pour obtenir de nouvelles sources de revenus, à la fois suffisantes et récurrentes.

Toutefois, le budget de 2008 contient des moyens qui permettent la mise en œuvre du plan d'affaires clair et ambitieux que s'est donné l'Administration. Il ne fait aucun doute que l'action est au rendez-vous!